

ANNEXE II

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET 2021 DE LA CAISSE DES ECOLES DU BEAUSSET

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux. Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la Caisse des Ecoles relatives au budget primitif 2021.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues pour l'année 2021. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientations budgétaires ayant eu lieu le 30 mars 2021.

Le projet de budget présenté reprend par anticipation les résultats de l'exercice 2020 qui se soldent par un excédent global de 53 401,36 € compte tenu des restes à réaliser.

Sections	Résultat de clôture exercice 2019	Part affectée en invest.	Solde exécution 2020	Résultat de clôture 2020	Restes à Réaliser au 31.12.2020	Résultat avec RAR 2020
Investissement	33 778.29		10 583.28	44 361.57	-5 909.75	38 451.82
Fonctionnement	8 406.56		6 542.98	14 949.54	0.00	14 949.54
TOTAL	42 184.85	0.00	17 126.26	59 311.11	-5 909.75	53 401.36

Le projet de budget intègre les besoins recensés lors du débat d'orientations budgétaires. Il est arrêté de la manière suivante :

- Section de fonctionnement (dépenses et recettes) : 117 949,54 €
- Section d'investissement (dépenses et recettes) : 98 295,57 €

Total : 216 245,11 €

1 – Section de fonctionnement :

Les charges à caractère général (chapitre 011) prévues à hauteur de 71 100 € représentent 98.34 % des dépenses réelles de fonctionnement et 60.28 % des dépenses totales de fonctionnement sont réparties en fonction du nombre d'élèves, et du nombre de classes.

Ces crédits budgétaires sont répartis par école pour un total de 58 736 €, selon le nombre d'élèves inscrits en janvier 2021 soit pour 816 élèves.

Le RASED se voit doté d'un crédit de fonctionnement de 800 €.

Les autres dépenses concernent la maintenance des défibrillateurs, des primes d'assurance (pour le matériel informatique), de la licence sécurité internet des écoles, les chocolats et spectacle de Noël, l'abonnement aux éditions Gibus (livrets selon 3 thématiques).

Il est précisé que l'abonnement aux éditions gibus (livrets les écoles élémentaires) pour l'année 2021 est à titre exceptionnel (hors crédit des classes).

Il est également prévu un crédit permettant de faire face en cas besoin à l'inscription de 34 élèves à la rentrée scolaire 2021

La répartition du budget de fonctionnement par école est la suivante :

BUDGET 2021 ECOLE MATERNELLE MALRAUX					BUDGET 2021 ECOLE MATERNELLE PAGNOL				
Art	POSTES DE DEPENSES	EFFECTIFS JANVIER 2021/ CLASSES	CREDIT UNITAIRE 2021	BP 2021	Art	POSTES DE DEPENSES	EFFECTIFS JANVIER 2021/ CLASSES	CREDIT UNITAIRE 2021	BP 2021
60627	Jouets Noël	141	4.5	635.00	60627	Jouets Noël	138	4.5	621.00
	Jouet et jeux éducatifs	6	50	300.00		Jouet et jeux éducatifs	6	50	300.00
60628	Autres fournitures : pharmacie	6	40	240.00	60628	Autres fournitures : pharmacie	6	40	240.00
6063	Equipement classes (pédagogique)	6	72	433.00	6063	Equipement classes (pédagogique)	6	72	433.00
6064	Crédits direction (dont ramettes papier)	6	85	510.00	6064	Crédits direction (dont ramettes papier)	6	85	510.00
	Crédits informatique	6	50	300.00		Crédits informatique	6	50	300.00
	Crédit élections parents d'élèves	1	100	100.00		Crédit élections parents d'élèves	1	100	100.00
6065	Livres cassettes bibliothèque BCD	6	40	240.00	6065	Livres cassettes bibliothèque BCD	6	40	240.00
6067	Fournitures scolaires	141	30	4 230.00	6067	Fournitures scolaires	138	30	4 140.00
611	contrat prestation de service : sorties scolaires	6	400	2 400.00	611	contrat prestation de service : sorties scolaires	6	400	2 400.00
TOTAL ECOLE MATERNELLE MALRAUX				9 388.00	TOTAL ECOLE MATERNELLE PAGNOL				9 284.00
BUDGET 2021 ECOLE ELEMENTAIRE GAVOT					BUDGET 2021 ECOLE ELEMENTAIRE MALRAUX				
Art	POSTES DE DEPENSES	EFFECTIFS JANVIER 2021/ CLASSES	CREDIT UNITAIRE 2021	BP 2021	Art	POSTES DE DEPENSES	EFFECTIFS JANVIER 2021/ CLASSES	CREDIT UNITAIRE 2021	BP 2021
60628	Autres fournitures : pharmacie	10	40	400.00	60628	Autres fournitures : pharmacie	12	40	480.00
6063	Equipement classes (pédagogique)	10	72	720.00	6063	Equipement classes (pédagogique)	12	52	624.00
6064	Crédits direction (dont ramettes papier)	10	85	850.00	6064	Crédits direction (dont ramettes papier)	12	85	1 020.00
	Crédits informatique	10	40	400.00		Crédits informatique	12	40	480.00
	Crédit élections parents d'élèves	1	100	100.00		Crédit élections parents d'élèves	1	100	100.00
6065	Livres cassettes bibliothèque BCD	10	40	400.00	6065	Livres cassettes bibliothèque BCD	12	40	480.00
6067	Fournitures scolaires	251	30	7 530.00	6067	Fournitures scolaires	286	30	8 580.00
	Livres ou manuels scolaires	10	180	1 800.00		Livres ou manuels scolaires	12	180	2 160.00
6068	Fournitures scolaires classe ULIS	1	500	500.00			12	20	240.00
611	contrat prestation de service : sorties scolaires	10	400	4 000.00	611	contrat prestation de service : sorties scolaires	12	400	4 800.00
6188	Classes transplantées (sorties avec nuitées ou classes de voile)	10.00	200	2 000.00	6188	Classes transplantées	12	200	2 400.00
TOTAL ECOLE ELEMENTAIRE GAVOT				18 700.00	TOTAL ECOLE ELEMENTAIRE MALRAUX				21 364.00

Le chapitre 042 concerne l'inscription obligatoire des dotations aux amortissements à hauteur de 45 752 €, qui est versée en recettes de la section d'investissement pour permettre le financement de nouveaux équipements.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré uniquement par la subvention de la commune pour un montant de 103 000 € (+0.98 %). Pour mémoire il était de 102 000 € en 2020.

2 - Section d'investissement :

Suite au débat d'orientation budgétaire, les demandes des chefs d'établissements et des services municipaux (PEVS) ont été intégrées dans le budget 2021.

La répartition serait la suivante :

2183 : Matériel informatique : 15 000 € (dont 500 € pour l'élémentaire Malraux)

2184 : Mobilier : 31 000 € dont

- Élémentaire Malraux (1 500 € : fauteuils de bureau, armoire haute, bacs à albums)
- Élémentaire Gavot (3 500 € : chaises, meubles bas, bureau élève, tables de réunion, tableau blanc magnétique, armoire haute, étagères)
- Maternelle Pagnol (3 400 € : meuble peinture, meubles à casiers, tables, bancs, chaises de bureau, chaises enfants, bahut rangement)
- Maternelle Malraux (2 500 € : chariot de rangement, chauffeuse, pouf, canapé, meuble de rangement, tables)

2188 : Autres immobilisations (matériel) : 41 000 € dont

- Maternelle Pagnol (1 000 € : équipement module motricité)
- Maternelle Malraux (3 000 € : matériel de motricité)

Selon les préconisations du bureau de contrôle des aires de jeux, le remplacement de certains jeux sera probablement réalisé.

Il est rappelé que la caisse des écoles ne présente aucun endettement, donc aucune présentation de gestion de dette n'est à produire.